



## Edito

Ceci est le premier numéro des "Nouvelles de Saint-Jeannet"

Cette brochure qui sera éditée régulièrement a pour but de commenter et de vous éclairer sur la gestion municipale. Elle est éditée par l'association **Saint-Jeannet Demain**.

Quinze mois après son entrée en fonction, la nouvelle municipalité présente un triste bilan. Qu'il est loin le temps des promesses ! Qu'il est loin le temps où l'on affirmait que les Saint-Jeannois seraient consultés sur tous les problèmes qui les concernent !

Saint-Jeannet a accepté la transformation de la Communauté d'Agglomération de Nice en Communauté Urbaine sans le moindre débat. Et personne, parmi le maire ou les adjoints, n'est en mesure aujourd'hui d'en expliquer les conséquences à

terme pour notre population. Tout aussi grave ! Les impôts locaux, via les bases locatives, ont fortement augmenté (page 3), le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration promet une importante densification des habitations (page 3), la sécurité connaît d'inquiétants ratés (page 2), les services rendus aux Saint-Jeannois souffrent d'une évidente baisse de qualité, le manque d'entretien de la voirie est criant (page 4).

Consternant également, 650.000€ investis en 2009 dans des projets sans aucun intérêt pour les Saint-Jeannois (ci-contre).

**"Saint-Jeannet Demain"** dont l'unique objectif est la défense de la qualité de vie des habitants et de leur environnement se doit de dénoncer une évolution à l'opposé de ce pourquoi notre association s'est créée.

## Comment gaspiller 650.000 euros...

**Après une année sans aucune réalisation, la municipalité vient d'annoncer (oublions le retard !) le programme de ses principaux travaux pour 2009. Ce sont plus de 650.000 euros qui vont être dépensés dans des réalisations sans réel intérêt et sans réel besoin. Du gaspillage. Jugez-en !**

- **182.000€** seront consacrés à la construction d'un bâtiment pour les services techniques. Des bâtiments existent ; ils sont parfaitement fonctionnels et suffisants pour notre commune d'autant que six des employés des services techniques sont passés sous la responsabilité de la Communauté urbaine. A quoi sert de dépenser une telle somme pour refaire ce qui existe déjà et qui fonctionne ? A cela s'ajoute le fait qu'ils seront construits sur le terrain du complexe sportif, près de l'entrée du collège (problème de sécurité) et qu'ils vont bloquer toute extension de salles pour les associations sportives.

- **105.000€** seront utilisés pour la construction de nouveaux locaux pour la police municipale. Les locaux à l'entrée du village et à la

mairie annexe suffisaient largement à nos deux policiers municipaux. Pourquoi en construire d'autres ? De plus les nouveaux locaux seront situés au bout du village dans les anciens locaux des services techniques, rue Saint Claude loin des parkings et des centres de vie de la commune.

- **362.000€** serviront à des travaux dans la Chapelle Saint Jean Baptiste. Une telle somme dans un bâtiment dont toutes les structures sont en bon état et qui fonctionne à la satisfaction de tous relève du gaspillage pur et simple. Quelques améliorations pour quelques dizaines de milliers d'euros étaient largement suffisantes. Mais il faut, entre autre, ce sont les termes de la présentation des travaux "décorer et mettre en valeur l'ensemble". Cela fait cher la décoration.

Résultat, **650.000€** vont être dépensés pour rien. Autant de dépenses, que rien ne justifie et qui n'amélioreront pas la vie quotidienne ou les services rendus aux Saint-Jeannois. Une somme qui aurait été plus utile à investir sur les routes de la commune qui sont dans un état devenu lamentable.

## L'adieu à la salle municipale

La précédente municipalité avait mis au point un projet séduisant, celui d'un bâtiment neuf de 240m<sup>2</sup> à l'entrée du village parfaitement intégré dans le site du jardin Malaussène et traité de façon traditionnelle. Construit sur un terrain appartenant à la commune, cette salle polyvalente aurait coûté, 500.000€ moins les 200.000€ de subventions déjà acquises.

L'enquête publique avait confirmé l'adhésion des

Saint-Jeannois à ce projet, d'un rapport qualité/prix inespéré.

Tout était prêt : permis de construire obtenu, enquête publique favorable, financement bouclé ; les travaux devaient commencer à l'automne 2008 pour s'achever à l'été 2009.

Malheureusement, les nouveaux élus de la majorité se sont empressés de jeter ce projet au panier, en se gardant bien de consulter les Saint-Jeannois.

# Sécurité : des décisions inconséquentes...

**Dès son arrivée à la mairie, la nouvelle municipalité a pris deux mesures qui traduisent un intérêt tout relatif en matière de lutte contre l'insécurité : la suppression des services de nuit de la police municipale et le refus d'embaucher un troisième policier municipal.**

Quant aux deux policiers actuellement en poste ils n'assurent plus qu'un service se terminant en fin de journée cinq jours par semaine et sont absents le plus souvent les dimanches et jours fériés. Ce refus de placer la sécurité au titre des priorités de la nouvelle équipe municipale est malheureusement à mettre en regard de l'ignoble agression dont a été victime le propriétaire de l'auberge des Quatre Chemins. La présence de policiers aurait-elle évité ce drame ? On ne le sait. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que la politique suivie en matière de sécurité est totalement laxiste.

En Conseil municipal le maire a repoussé la demande de l'opposition qui réclamait le rétablissement d'une présence policière permanente la nuit sur la commune prétextant que le budget lui interdisait une ou deux embauches supplémentaires. Argument fallacieux dans la mesure où le coût d'un policier est d'environ 32.000€ par an et que

l'excédent de fonctionnement pour l'année dans le budget 2009 est de plus de 600.000€.

Après l'agression du Peyron la municipalité promet l'installation d'un système de caméras. Ce système de vidéo surveillance, pour l'instant à l'étude, ne pourra en aucun cas remplacer la présence humaine sur le terrain et il nécessite pour être efficace la présence derrière les écrans de contrôle de personnel de surveillance. Comment sera t-elle assurée ? Quant au coût d'un tel système il dépassera les 150.000€ uniquement pour son installation sans compter les frais de fonctionnement, soit plus que l'embauche d'un ou deux policiers supplémentaires. L'absence de police la nuit se fait grandement sentir au village où la présence de bandes pose au Panorama, à Notre Dame, à la Tourraque, au parking René Veyssi des problèmes de plus en plus nombreux. Cette absence laisse aussi les 500 places de parking autour du village (René Veyssi et La Ferrage) sans aucune surveillance tout comme est laissé sans surveillance l'ensemble du territoire communal la nuit.

Il est à noter que la décision de supprimer la police municipale la nuit n'a fait l'objet d'aucune information à la population.

## De nouveaux locaux, cul-de-sac !

L'équipe municipale appréhende mal les besoins en matière de sécurité. La décision de supprimer le poste de police du parking René Veyssi en est la preuve.

Ce point d'appui avait l'avantage, à l'entrée du village et au cœur du plus important parking, de rassurer et d'être dissuasif. Rappelons que plus de 350 voitures sont garées chaque soir à l'entrée Est du village (René Veyssi). Le bureau

dans la mairie annexe permettait lui, aux deux policiers, de mener à bien toutes les tâches administratives.

Un local sera construit à Notre Dame, à l'extrémité Ouest du village. Un emplacement aberrant dans la mesure où les policiers seront dans un cul-de-sac à l'écart des points sensibles à surveiller et devront pour la moindre intervention traverser tout le village.



Bon à savoir

## Bibliothèque voyageuse : les enfants pénalisés

Aux dernières nouvelles, la municipalité souhaite transférer la bibliothèque de Saint-Jeanet dans l'actuel local du Syndicat d'Initiative situé dans la mairie annexe. Cette décision provoque l'incompréhension de nombreux parents d'élèves. En effet les locaux actuels installés dans l'école de la Ferrage avaient un énorme avantage ; Ils permet-

taient aux jeunes enfants de venir facilement à la bibliothèque lire ou feuilleter des ouvrages mis à leur disposition, ce qui constituait un encouragement à la lecture.

Ce changement, que rien ne justifie, privera les jeunes Saint-Jeannois d'un outil pédagogique important et la bibliothèque de l'essentiel de sa fréquentation.

## Ecrivez, on ne vous répondra pas

De nombreux habitants se plaignent de voir leurs courriers adressés à la mairie rester sans réponse.

Manque de personnel ou volonté délibérée ? Cela ne rassurera pas les Saint-Jeannois, mais

même les lettres officielles de l'opposition municipale réclamant notamment des explications concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) connaissent le même sort.

## Urbanisme : circulez, il n'y a rien à savoir

La municipalité a refusé de créer une commission d'urbanisme. Commission qui existe dans quasiment toutes les communes du département de plus de 3.500 habitants.

Conséquence : toutes les décisions concernant les permis de construire ou les demandes de travaux se prennent à la mairie

entre deux ou trois personnes sans débat. L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'effectue dans les mêmes conditions hors de toute concertation ou information avec l'opposition municipale.

Là encore, on est très loin de la transparence tant promise.

# *Plan Local d'Urbanisme :* *la municipalité veut imposer, à marche forcée, la densification de l'habitat*



**Comme il fallait s'y attendre, les orientations contenues dans le pré-diagnostic présenté dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Saint-Jeannet appelé à remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) ont de quoi inquiéter.**

La densification de l'habitat sert de fil conducteur à ce document élaboré sous le double en-tête de la commune de St Jeannet et de la Communauté Urbaine de Nice. C'est bien un bouleversement du cadre de vie qui nous est préparé, contrairement aux engagements électoraux de l'équipe municipale.

Le maire, qui n'en est pas à une contradiction près, cautionnait il y a peu encore l'expansion maîtrisée des quinze dernières années et excluait tout afflux massif de population (Nice-Matin du 11 janvier 2009). Aujourd'hui il n'hésite pas dans ce pré-diagnostic à se renier et à critiquer "les choix effectués jusqu'à présent" en matière de construction notamment la politique d'habitat individuel et de contrôle de l'ac-

croissement de la population. Les grandes orientations de ce Plan Local d'Urbanisme ont de quoi inquiéter et prennent le contre-pied de la politique de l'ancienne municipalité qui avait réussi à maîtriser l'expansion démographique (3.400 habitants en 1990, 3740 en 2007) grâce à son Plan d'Occupation des Sols.

Voici les grandes lignes de ce PLU qui devrait entrer en vigueur d'ici quelques mois :

- **Favoriser à tout prix l'accroissement de la population** quelles que puissent être les conséquences.

- **S'aligner sur la politique d'habitat de la ville de Nice.** L'intérêt et la qualité de vie des Saint-Jeannois passent au second plan.

- **Densifier de nombreux quartiers de la commune,** "en créant des formes de groupement et de continuité accrue". Une façon détournée d'annoncer la construction d'habitations collectives ou de lotissements à très forte densité.

- **Multiplier au Peyron l'implantation de grandes surfaces** pour attirer la

population du Moyen Pays. Habitants du quartier et de Saint-Jeannet, c'est l'ensemble de votre cadre de vie qui en serait bouleversé ! Et ceci n'est que quelques extraits de ce document tout à la gloire de la densification.

Bien sur, ce document est habillé des mots à la mode "développement durable", "mixité sociale" et "solidarité active". On y retrouve la sempiternelle justification : permettre aux jeunes Saint-Jeannois de rester au pays, mais quel pays ? Celui qu'ils connaissent, ou celui que prépare ce très contestable projet ?

Nous exprimons notre opposition très ferme aux orientations qui ressortent du pré-diagnostic qui vient d'être présenté à la va-vite

et en catimini sans information préalable.

Nous nous opposons à cette vision de l'avenir de notre commune. D'abord parce nous la considérons contraire à l'intérêt et à la qualité de vie des Saint-Jeannois. Ensuite parce qu'elle constitue un reniement total des engagements électoraux de l'équipe municipale.

On nous avait promis aussi la démocratie, il est temps de passer de la parole aux actes. C'est pourquoi nous demandons dès aujourd'hui que le moment venu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) soit soumis à l'approbation des Saint-Jeannois par voie référendaire afin que chacun, sans ambiguïté, puisse dire ce qu'il souhaite pour son cadre de vie et celui de ses enfants.

## *Vos impôts locaux : +12,5% en deux ans*

Oser, comme l'a fait la municipalité, placarder des affiches laissant croire qu'il y aurait 0% de hausse des impôts locaux cette année, n'est pas sérieux.

La réalité est tout autre. Vos taxes d'habitation, de foncier bâti ou de foncier non bâti augmenteront de 4,5 à 5,5%. Si le taux des impôts est resté inchangé, la valeur locative sur laquelle est calculé cet impôt va, elle, flamber. Il faut être un Tartuffe pour proclamer dans ces conditions que les impôts n'augmenteront pas.

En recevant votre feuille d'impôt vous constaterez cette forte hausse par rapport à l'an passé. En deux ans, 2008 et 2009, compte tenu de l'augmentation des taux et du relèvement des valeurs locatives, la hausse des impôts à Saint-Jeannet se situe entre 12,5 et 13%. Cette forte augmentation de la fiscalité locale se

poursuivra. Comme il a été expliqué en Conseil municipal, la municipalité va chercher, dès maintenant, un surcroît de "matière fiscale". De quoi s'agit-il ? Ni plus, ni moins de revoir à la hausse la valeur locative de l'ensemble des logements de la commune à travers une refonte du classement des catégories d'habitation servant à déterminer la valeur locative. La plupart des appartements, des bâtiments ou des villas de la commune seront concernés.

Saint-Jeannet possédait l'une des fiscalités les plus avantageuses des communes du Moyen Pays. Au rythme d'augmentation de 2008 et 2009 sur les taux d'imposition et les valeurs locatives, d'ici à la fin de l'actuelle mandature, c'est à dire en 2014, la fiscalité à Saint-Jeannet aura crû de 40%.

# Route barrée, chemin de Provence : les intempéries ont bon dos



**L'attitude de la municipalité concernant la fermeture du chemin de Provence (notre photo) est symptomatique de ses réactions devant un problème se passant sur la commune : "ce n'est pas ma faute"... Une façon bien pratique de se dégager de ses responsabilités.**

Personne ne conteste que l'hiver et le printemps ont été pluvieux, mais pas plus que bien d'autres années. Mettre l'éboulement qui s'est produit au vallon de l'Anguille, chemin de Provence sur le compte des pluies hivernales comme le fait la municipalité, n'est guère sérieux.

La réalité est bien différente. Dès le mois de novembre 2008 les premiers signes de risques de débordement du vallon étaient apparus. A plusieurs reprises pendant l'hiver et le printemps 2009 le vallon s'était fortement gonflé au gré des pluies, sans que la municipalité in-

tervenienne, pour finir début avril par inonder la chaussée.

A chaque pluie, la situation empirait. Malgré cela, aucun curage ni nettoyage du vallon n'a été entrepris et ce en dépit des demandes des riverains et des référants du quartier.

Inconsciente du risque ou obnubilée par son obsession d'économie, on ne sait, la municipalité n'a rien entrepris.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : le talus imbibé d'eau a fini par céder emportant une partie du chemin de Provence qui a été interdit à toute circulation tout comme le chemin des Carrières.

Depuis le 28 avril, le chemin de Provence est donc coupé, et le secteur concerné est même interdit aux piétons, créant une gêne considérable aux riverains et aux nombreux Saint-Jeannois qui empruntent quotidiennement ce chemin. Quand sera-t-il rouvert ? La municipalité n'est

pas capable de donner une quelconque précision ou une information sérieuse.

Et que dire du manque total d'informations dans lequel sont tenus les riverains ?

Outre cette très forte gêne il faut savoir que la facture des travaux de réparation sera considérable, alors qu'un simple nettoyage de l'aqueduc en temps utile, aurait sans aucun doute suffi. Pour cela, aurait-il fallu qu'un responsable ou un élu municipal se préoccupe du nettoyage et de l'entretien des vallons si nombreux sur notre commune.

Cette situation n'est malheureusement que le prolongement d'une attitude qui devient préoccupante, le peu d'attention portée à l'entretien des voiries et des infrastructures de la commune et à celui des rues du village. Une situation qui fait l'objet de récriminations de plus en plus nombreuses des Saint-Jeannois.

Des travaux de voirie, pourtant votés au budget de 2008, ne sont toujours pas commencés, notamment au chemin de Beaume Gairard. Dans le même registre de non-entretien, on peut aussi mentionner les conteneurs poubelles qui continuent de déborder, et l'état des espaces verts qui laisse à désirer.

La réorganisation et la gestion actuelle des services techniques ajoutées à la diminution du nombre d'employés communaux affectés aux tâches d'entretien et de nettoyage en sont la principale cause.

## Bon à savoir

### Finances : peu de transparence

La municipalité s'est opposée à la constitution d'une Commission des Finances comme il est de règle dans toutes les municipalités de plus de 3.500 habitants.

Le résultat est simple : l'argent des Saint-Jeannois est géré dans la plus totale opacité. Le débat sur le budget 2009 en Conseil municipal a mis en évidence ce manque total de clarté. Des sommes importantes sont inscrites sans que l'on sache à quelles réalisations elles vont être attribuées, ni comment elles seront utilisées. Où est la transparence promise ?

### Ecole : le bio en question

Tout le monde semblait d'accord : la cantine bio devait répondre à toutes les attentes. Le nouveau marché de restauration scolaire a été signé en juillet 2008 avec une hausse de plus de 28.000€ par an par rapport à l'ancien marché. Cette somme porte à plus de 170.000€ par an la participation municipale au fonctionnement des cantines de la commune, c'est à dire que les Saint-Jeannois versent en moyenne 5€ par enfant et par repas pris à la cantine en plus du prix payé par les parents. Depuis, ce marché qui devait satisfaire tout le monde paraît poser problème. Plusieurs familles souhaitent retirer leurs enfants de la cantine se plaignant de quantités insuffisantes servies.

## Services techniques : la valse des sites

Outre la gestion des services techniques mise en lumière notamment lors de la fermeture du chemin de Provence, leur organisation relève de l'improvisation. Le bâtiment des services techniques installé rue St Claude ne posait pas de problème à l'ensemble du personnel communal. Il était d'autant plus adapté qu'avec le passage en Communauté Urbaine la moitié du personnel technique est désormais rattaché aux services niçois.

Dès leur arrivée à la mairie les nouveaux élus ont décidé de construire un nouveau

bâtiment, paraît-il indispensable à la bonne marche du service. Le problème c'est que faute d'accord entre les élus, le futur site a changé quatre fois : d'abord au cimetière du Mas, ensuite au parking René Veyssi puis au Chemin du Moulin et enfin sur le complexe sportif à l'entrée du collège. Mais là encore il n'y aurait pas unanimité. La seule chose sûre, c'est que 182.000€ sont inscrits au budget pour une réalisation que la plupart du personnel communal juge sans intérêt et dont la priorité ne saute pas aux yeux !